

L'affaire Aristophil menace le marché des manuscrits

L'affaire Aristophil risque de plomber le marché des autographes et suscite de vives interrogations sur la valeur réelle des manuscrits saisis par la justice. Enquête._Par Alexandre Crochet

C'est un palais de papier qui s'écroule face à la tempête. Depuis la mise en examen, le 5 mars, de Gérard Lhéritier, le patron de la société Aristophil, et de sa fille, pour « escroquerie en bande organisée », rien ne va plus dans le monde des manuscrits. Le musée privé des lettres et manuscrits, écrin du boulevard Saint-Germain, à Paris, ouvert en 2010 par Gérard Lhéritier, et

vitrine de ses activités, qui a accueilli d'importantes personnalités politiques et médiatiques, a été saisi par la justice, entre autres biens immobiliers, pour un total de 13 millions d'euros. La société Aristophil a été placée en redressement judiciaire et Gérard Lhéritier, laissé libre contre une caution de 2 millions d'euros.

Les enquêteurs, qui ont procédé à une perquisition au siège d'Aristophil en novembre 2014, soupçonnent Gérard Lhéritier d'avoir mis en place un système de cavalerie de type pyramide de Ponzi. Dans ce système, une personne promet des rendements mirifiques à des épargnants qui investissent dans un « produit ». L'argent frais des nouveaux arrivants paie les dividendes des anciens. Dans le cas d'Aristophil, Gérard Lhéritier proposait, à travers des courtiers et des banques, d'acheter en indivision des parts dans des manuscrits d'artistes, écrivains, hommes politiques ou scientifiques célèbres, avec la promesse d'un rendement annuel de 8 %, supérieur aux placements classiques. Aristophil achetait - cher - ces autographes pour les revendre une petite fortune aux épargnants, qui détiennent alors une fraction d'un texte ou d'une lettre, défiscalisée au même titre qu'une œuvre d'art. Aristophil

LES PLACEMENTS

D'ARISTOPHIL FAISAIENT

REVER : LA PROMESSE

DE GAGNER BEAUCOUP

D'ARGENT TOUT EN

PARTICIPANT À LA SAUVEGARDE DU

PATRIMOINE LITTÉRAIRE

promettait, en sus des dividendes, de racheter les parts au bout de cinq ans. Mais dans les faits, cette action n'avait pas de caractère obligatoire pour la société, ce que nous a confirmé hier l'avocat d'Aristophil, Maître Francis Triboulet. Et nombre d'investisseurs se laissaient convaincre de réinvestir leurs

gains. Selon Libération, Aristophil a racheté les parts des épargnants pendant onze ans. Jusqu'à quand ce schéma financier jugé « artificiel » par les enquêteurs pouvait-il tenir ?
Les placements d'Aristophil faisaient rêver : la promesse de gagner beaucoup d'argent tout en participant à la sauvegarde du patrimoine littéraire. Les sites Internet des courtiers ont gardé la trace de ces juteuses propositions. Les différentes options d'achat de la collection

Amadeus (de 15 000 à 500 000 euros) étaient encore visibles cette semaine sur http://manuscritsoriginaux-conseils.fr.
Toutefois le site affiche clairement : « aucune commercialisation Aristophil actuellement ». D'autres portails n'ont visiblement pas encore compris la



Le manuscrit du Manifeste du Surréalisme, vendu 3,6 millions d'euros en 2008 par Sotheby's avec huit autres documents. © D. R.

ENQUÊTE



L'AFFAIRE ARISTOPHIL MENACE LE MARCHÉ DES MANUSCRITS

SUITE DE LA PAGE 06 situation et continuent de proposer des collections de manuscrits tel que Corpus Scriptural « en commercialisation au 30 mars 2015 » sur le site http://www.patrimmoretraite-conseils.com/. L'avocat d'Aristophil, Maître Francis Triboulet, nous a précisé que la société « placée en période d'observation par un administrateur judiciaire », tournait « au ralenti ». « Il ne faut pas céder aux images d'Épinal, à celle de l'escroquerie du siècle. Un juge d'instruction a été nommé, ce qui signifie que les faits reprochés ne sont pas encore attestés », argumente-t-il. Et l'avocat d'ajouter : « Gérard Lhéritier n'est pas Madoff. Les clients d'Aristophil sont bien propriétaires des manuscrits ». Au total, selon les enquêteurs, 18 000 souscripteurs auraient investi dans environ 135 000 autographes et autres textes, pour un total de 850 millions d'euros | Aujourd'hui, ces épargnants tentent de se faire entendre. Certains sont de purs investisseurs attirés par l'appât du gain. D'autres, des bourses modestes qui ont cru fièrement détenir un petit bout d'Histoire. Rien n'indique à ce jour qu'ils pourront récupérer leur mise, les 100 millions d'euros d'avoirs saisis préventivement par la justice en France, en Belgique (où Gérard Lhéritier avait ouvert un deuxième musée des lettres et des manuscrits plus petit) et au Luxembourg restant insuffisants. Derrière la catastrophe

SELON LES
ENQUÊTEURS,
18 000 SOUSCRIPTEURS
AURAIENT INVESTI
DANS ENVIRON
135 000 AUTOGRAPHES
ET AUTRES TEXTES,
POUR UN TOTAL DE
850 MILLIONS D'EUROS!

financière se profilent des drames humains. « Notre priorité, c'est de faire une déclaration de créance pour protéger nos investisseurs. Ce qui est complexe sur le plan du droit. Il fallait donc une association pour servir de levier. Je préfère que nous fassions notre propre déclaration à la place du mandataire judiciaire », confie Xavier Deroche, fondateur de l'Adilema. Cette association de défense des investisseurs compte environ 150 dossiers, selon Xavier Laroche, et reçoit « quarante mails de plaignants par jour ». Elle se veut indépendante, au contraire des

nombreuses associations créées par les courtiers et revendeurs d'Aristophil, notamment en province. Il existe même une association de défense des clients d'Aristophil qui semble émaner... d'Aristophil elle-même, un personnage tenant un panneau marqué « complot » figurant sur la page d'accueil. Cette association est enregistrée à Nancy, ville d'origine de Gérard Lhéritier. « Il faut faire un diagnostic de cet écosystème assez vaste », constitué de conseillers de gestion, de banques, en tout 700 revendeurs agissant pour Aristophil, précise Xavier Deroche.

Mais que valent réellement ces documents, qui ne sont pas tous des chefsd'œuvre ou des trésors du patrimoine ? Et dont les prix de revente aux souscripteurs semblent parfois délirants, « hors sol » ? Le cas sans doute le plus flagrant est celui de formules scientifiques d'Einstein acquises 560 000 dollars et divisées ensuite entre 400 personnes pour un total d'environ 12 millions d'euros... Gérard Lhéritier a alors affirmé qu'il avait un acheteur en vue à près de 30 millions d'euros pour pouvoir payer les épargnants au bout de cinq ans avec les plus-values... Des affirmations difficiles à vérifier. « Le marché des autographes, c'est devenu ces dernières années un casino géant, c'est le jackpot. On achète mille, et on revend deux millions le lendemain... », dénonce un professionnel parisien. Les chiffres et les lettres font parfois mauvais ménage. Dans ce jeu dangereux, les maisons de ventes « se sont goinfrées », estime un marchand. De fait, elles n'ont pas été très regardantes sur le mode de financement des achats de Gérard Lhéritier, devenu l'un des plus gros clients des ventes d'autographes et de manuscrits. Le nombre de vacations et le volume des affaires a explosé ces dernières années (lire l'encadré). « Le chiffre d'affaires de tout le monde a bondi, il y a eu un pic grâce à Aristophil », avoue un acteur des enchères sous le sceau de l'anonymat. « Quand nous

ENQUÊTE



L'AFFAIRE ARISTOPHIL MENACE LE MARCHÉ DES MANUSCRITS suite de la Page 07 savions qu'il [Gérard Lhéritier] allait participer à une vente, cela signifiait qu'on pouvait mettre la barre des prix un peu plus haut... C'est souvent lui qui voulait avoir le dernier mot », ajoute ce témoin. D'après nos informations, pour nourrir la demande croissante des souscripteurs, Aristophil faisait aussi appel à un réseau important de

L'inquiétude des souscripteurs rejoint celle des professionnels : « je redoute qu'un liquidateur judiciaire ne brade les manuscrits en les mettant aux enchères en masse, pour payer ceux dont la souscription arrive au terme des cinq ans. Les prix [d'achat aux enchères] ne seront jamais retrouvés, et le marché ne pourra pas tout absorber », s'inquiète un marchand. L'explosion du marché - jugée artificielle et spéculative par certains - à laquelle Aristophil a grandement contribué, a incité les familles détentrices

chineurs en province.

D'APRÈS NOS
INFORMATIONS,
POUR NOURRIR LA
DEMANDE CROISSANTE
DES SOUSCRIPTEURS,
ARISTOPHIL FAISAIT
AUSSI APPEL À
UN RÉSEAU IMPORTANT
DE CHINEURS
EN PROVINCE

d'archives à la gourmandise lors de transactions avec l'État. L'actuelle enquête s'intéresse aussi aux experts, trois d'entre eux, Alain Nicolas, Thierry Bodin et Jean-Claude Vrain, étant cités par *L'Express* comme étant liés aux activités d'Aristophil. « Jamais le marché des autographes n'a connu pareil bouleversement. C'est terrible pour le patrimoine, pour la profession, pour ce métier qui existe depuis

LES MAISONS DE VENTES, GRANDES BÉNÉFICIAIRES DU SYSTÈME ARISTOPHIL

De nombreuses maisons de ventes aux enchères internationales et françaises ont largement profité de l'énorme appétit pour les manuscrits d'Aristophil, qui n'hésitait pas à faire monter les enchères très haut. Ainsi, chez Sotheby's, la société d'investissement (toujours via le musée des lettres et des manuscrits) a emporté les deux plus gros prix de la collection Raoul Simonson et Albert & Monique Kies en juin 2013, une lettre et deux poèmes de Baudelaire puis un recueil de poèmes autographes de Paul Verlaine. Ils ont été vendus au-dessus des estimations, à 613 500 euros et 385 500 euros, soit près d'un quart du total de la vente. En octobre 2012, Aristophil a acheté douze lots dans la vente consacrée à la scientifique Émilie du Châtelet, dont son commentaire des Éléments de la philosophie de Newton pour 961 000 euros chez Christie's, avec le groupe Ivoire. La même année, en décembre, la société a acquis pour 187 500 euros une lettre de Napoléon annonçant qu'il voulait faire sauter le Kremlin (Osenat, Fontainebleau). En novembre 2011, elle a acheté 42 pièces dans la vente consacrée à Sacha Guitry à Drouot (Ader-Nordmann). L'une de ses plus grosses emplettes reste le manuscrit du Manifeste du Surréalisme d'André Breton, acheté pour 3,6 millions d'euros en 2008 chez Sotheby's.

toujours et qui avait des valeurs dans les rapports avec les institutions, les collectionneurs, tout cela a sauté en éclat en l'espace de dix ans », se désole le marchand spécialisé Frédéric Castaing, président de la Compagnie Nationale des Experts (CNE). La mise en cause de Gérard Lhéritier « ne va pas changer grand-chose dans le monde entier pour ce marché mais en France, oui, même si ce n'était pas le seul acheteur », estime un spécialiste. Avec un acteur de poids de moins, ce marché reviendra-t-il à des niveaux plus réalistes ? En attendant, les deux experts nommés par l'administrateur judiciaire, Christian Galantaris et Jérôme Cortade, sont à l'œuvre pour déterminer la valeur du trésor de papier d'Aristophil...

